



# Le Belvédère

*de Saint-Nicolas*



Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

60B, rue Français - 54000 NANCY

09 53 84 61 70 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 102 - Avril-Mai 2020

## Editorial

# Hier, hodie et in saecula...

« Jesus Christus heri, et hodie : ipse et in saecula. <sup>1</sup> » Hier et aujourd'hui, Jésus-Christ est le même ; et il le sera à jamais ! Ce passage de saint Paul au Hébreux a inspiré la sainte Liturgie dans la cérémonie de la Vigile Pascale, lors de la bénédiction du cierge et des grains d'encens :

**Le Christ hier et Aujourd'hui.**

**Principe et Fin.**

**Alpha et Omega.**

**A lui appartiennent les temps et les siècles.**

**A lui, gloire et puissance, dans les siècles des siècles.**

**Que par ses saintes plaies,**

**Glorieuses,**

**Veille sur nous**

**Et nous garde**

**Le Christ Seigneur. Amen.**

Dans son sermon du 29 juin 1977, Monseigneur Lefebvre citait ce passage saint Paul pour répondre à une grande question : celle de la pérennité de la Tradition face à l'Eglise conciliaire. De même que Notre-Seigneur ne change pas, ainsi que cela est hautement affirmé par la Sainte Ecriture, de même l'Eglise demeure inchangée dans sa mission qui est de transmettre la Révélation et d'appliquer aux âmes les fruits de la Rédemption par la Messe et les sacrements.

C'est pourquoi la prédication de la Sainte Eglise est simple : Notre-Seigneur Jésus-Christ. N'oublions pas que s'Il a été « scandale pour les Juifs et folie pour les païens <sup>2</sup> », Il ne continue pas moins de l'être aujourd'hui. On pourrait dire que cette prédication est devenue « passéisme » pour l'Eglise Conciliaire et « intégrisme » pour nos contemporains, et spécialement ceux qui gouvernent les sociétés civiles.

De même que Notre-Seigneur est un, notre amour pour Lui doit aussi être un, comme l'indique l'oraison de la Collecte du IV<sup>ème</sup> dimanche après Pâques. La fête de Pâques nous rappelle ce vieux levain que nous avons abandonné, celui de nos œuvres mauvaises, mortes depuis le baptême pour laisser la place aux œuvres de lumières, à tout ce qui est conforme à la vie divine placée en nous par la grâce.

Même si la messe n'est pas encore rendue possible dans des conditions de liberté complète, nous pouvons nous appuyer sur cette période étonnante que nous ménagent nos dirigeants pour nous rappeler ce qu'est Pâques et finalement ce qu'est la vie chrétienne. Pâques, comme le baptême, a opéré un déconfinement : déconfinement des Hébreux de leur servitude en Egypte, **déconfinement spirituel,**

1- Hébreux XIII, 8    2- I Corinthiens I, 23

l'âme étant antérieurement captive du péché.

Les Hébreux symbolisent, dans ce passage des ténèbres à la lumière, de l'esclavage à la liberté, de l'Égypte à la Terre Promise, l'âme chrétienne, délivrée du péché par l'ablution baptismale, et qui s'avance désormais par la montagne du Sinaï pour atteindre les promesses éternelles.

Il est vrai que très peu ont pu chanter un « Deo gratias » en réponse au « lumen Christi » de la Vigile pascale, mais cela ne vous excuse pas de vous souvenir de cette joie qui doit habiter l'âme chrétienne en tout temps, et spécialement depuis Pâques !

« Rien ne sera plus comme avant à partir du 11 mai ! » a clamé haut et fort le gouvernement. Rien de plus facile pour engager des changements au moyen de cette crise qui sera pire dans ses conséquences que dans sa cause. Certaines craintes ont pu se faire jour avec la manière de contraindre l'exercice public du culte quand beaucoup d'autres activités sociales, comme les transports et l'accueil en grande surface commerciale par exemple, ont été permises selon certaines conditions assez rapidement. Le référé déposé par la Fraternité a permis au Gouvernement une condamnation pour manquement grave à la liberté de culte dont nous pouvons nous réjouir. Car il faut noter que c'est l'argument de la FSSPX qui a été retenu quand beaucoup d'autres approches ont été déboutées...

« **Le monde a changé...** » disait un personnage de J.R.R. Tolkien dans une adaptation de son maître ouvrage, « Beaucoup de ce qui existait jadis est perdu, car aucun de ceux qui vivent aujourd'hui ne s'en souviennent. » Ne permettons pas que cela arrive ! Car c'est par l'oubli de ce qu'ils ont été que nos pays courent vers le mondialisme ! La savante « Education nationale » a porté ses fruits de manière si éloquente en terme d'Histoire, de Littérature, soit par l'appauvrissement des connaissances riches en sens et propres à forger une vraie culture et une réflexion personnelle plus profonde, soit par cette ouverture vers tous les horizons humains, géographiques et littéraires pour faire de nos enfants des « citoyens du monde » ! Le grand travail de la Tradition dans l'Église a toujours été de veiller à la trans-



mission du dépôt salutaire, héritage divin de la Rédemption acquise à si grand prix par le Christ Jésus.

Prions donc avec ardeur que toute sa liberté soit rendue à l'Église et au culte de Notre-Seigneur, mais aussi pour que nos familles ne soient pas mises en difficultés par les problèmes qui se profilent. Que les emplois qui garantissent le revenu de nos chères familles, que nos écoles, nos paroisses, nos églises et nos chapelles puissent à nouveau être sereinement possédés dans leur plein usage ! Aussi redisons avec fruit cette prière placée par le pape Léon XIII à la fin de chaque messe lue : « Ô Dieu, notre refuge et notre force, jetez un regard favorable vers le peuple qui crie vers vous et, par l'intercession de la Glorieuse et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, de saint Joseph son époux, et vos bienheureux Apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, écoutez avec bienveillance et miséricorde les prières que nous vous adressons pour la conversion des pécheurs, **pour la liberté et le triomphe de de notre sainte mère l'Église.** Par le Christ Notre-Seigneur. »

Abbé Grégoire Chauvet +

## Partie 2 La Préparation du Concile Vatican II (suite)

### Il n'y a pas de liberté religieuse

Il y avait là tout un programme, tout une nouvelle orientation de l'église par rapport aux fausses religions. C'était deux manières de considérer la défense de la vérité de l'Église.

La doctrine traditionnelle de l'Église dit qu'il n'y a pas de liberté religieuse. La vérité, c'est la vérité. L'erreur, c'est l'erreur. Il ne peut pas y avoir de compromission entre la vérité et l'erreur. Donc, on tolère l'erreur lorsque l'on ne peut pas faire autrement, mais l'on s'efforce toujours de la faire disparaître dans la mesure où on peut le faire. Cela semble tout naturel. Nous n'avons pas la liberté de nous attacher à l'erreur ou à la vérité. Nous devons nous attacher à la vérité et nous ne pouvons que tolérer l'erreur. C'était la tolérance religieuse. Ceci était beaucoup plus conforme à l'esprit de l'Église de toujours.

Tandis que la liberté religieuse donne les mêmes droits dans la société à l'erreur et à la vérité. Elle est la reconnaissance pour chacun, pour chaque conscience d'avoir sa religion, et donc d'être attachée à une religieuse même, fausse. Chose que l'Église n'avait jamais affirmée, chose toute nouvelle...



Le Cardinal Béa lui-même disait qu'il s'appuyait sur la Constitution des Droits de l'Homme. Par conséquent, il s'appuyait sur une constitution qui a été faite complètement en dehors de l'Église et contre les droits de l'Église, contre les droits de Dieu. Évidemment, c'était dramatique, et cela juste à la veille de l'ouverture du Concile !

### Un cardinal chez les ennemis de l'Église

Nous ne savons pas encore à ce moment-là – nous n'avons pas encore suffisamment de renseigne-



ments – mais maintenant nous savons que le Cardinal Béa était allé à New York rencontrer les Francs-Maçons juifs B'naï B'rith. Cela est public. C'était dans les journaux des Etats-Unis et de New York. Le

Cardinal Béa était allé les voir, avait discuté avec eux juste avant le Concile, avait demandé à ces messieurs ce qu'ils désiraient du Concile, quel était le point qui était pour eux le plus sensible et qui leur aurait plu de voir proclamer dans le Concile. Ils ont dit : « la liberté religieuse ! Nous demandons la liberté religieuse ! »

Parce que, pour eux, si l'Église accepte la liberté religieuse, elle accepte qu'elle n'est plus la seule véritable religion. Et ça, ils ne peuvent l'admettre ! Ils ne peuvent pas accepter que l'Église se dise la seule

véritable religion fondée par Dieu, fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ça, ils ne peuvent pas l'accepter ! Alors, par le fait même que l'on donnait cette liberté religieuse, on acceptait que chacun ait sa religion, et par conséquent qu'il n'y ait pas une religion qui se dise plus vraie que les autres, que toutes les religions soient acceptables. Et vous pouvez remarquer que nous en sommes encore là aujourd'hui. Ce problème-là se pose aujourd'hui pour nous d'une manière cruciale.

### Il n'y a qu'une seule religion

Les Protestants attendaient de voir ce que le Concile allait faire. Le Concile allait-il accepter cette liberté religieuse ou allait-il la refuser et dire comme l'a toujours dit l'Église : « l'Église tolère les fausses religions ». Puisqu'il n'y en a qu'une vraie pour l'Église, les autres sont fausses. L'Église les tolère, mais elle ne peut pas dire aux gens, à tout le monde : « Vous êtes libres d'aller dans une religion fausse ou d'aller dans la religion qui est vraie ». Ce n'est pas possible. Tous les martyrs se sont faits massacrer, torturer, parce qu'ils ont dit précisément : « il n'y a qu'une seule religion véritable, celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ceux qui ne croient pas en Notre-Seigneur Jésus-Christ seront condamnés, ce qui croient en Notre-Seigneur Jésus-Christ seront sauvés. » Évidemment, les dirigeants des fausses religions n'ont pas pu accepter des choses comme celles-là et ont massacré les Apôtres, les martyrs en grand nombre...

Alors, c'est un problème excessivement grave et qui nous concerne tous parce que nous sommes Chrétiens, nous sommes Catholiques. On nous a tou-

jours enseigné cela, que la Religion Catholique était obligatoire, que ce n'était pas libre. On ne nous a jamais permis de changer de religion ! Si c'était libre, demain, nous pouvons devenir musulmans, nous pouvons devenir protestants, nous pouvons devenir fétichistes... Si c'est libre ! Mais nous avons toujours



Noël Pinot, prêtre martyrisé en raison de sa fidélité à la Foi Catholique par les partisans de la liberté religieuse.

pensé qu'il faut être Catholique, et que nous devons tout faire pour convertir au Catholicisme, à la religion de Notre-Seigneur tout le monde ! C'était un devoir absolu pour les parents de faire baptiser leurs enfants dans la Religion Catholique. A tel point que quand il y a un mariage mixte, il fallait signer un engagement. Les deux époux devaient signer un engagement comme quoi ils baptiseraient

les enfants dans la Religion Catholique et les élèveraient dans la Religion Catholique.

### La division prédit la crise du concile

Personnellement, quand j'ai vu cette division entre les cardinaux, je me suis dit : « qu'est-ce qui va se passer au Concile ? Si sur une question aussi capitale que celle-là, de la vérité de la Religion Catholique, si sur une question aussi grave, les cardinaux se divisent, moitié d'un côté, moitié de l'autre, où allons-nous aller au Concile ? » Qu'est-ce qui allait se passer dans le Concile ? Qui allait triompher ? Comment allait se passer le Concile avec deux groupes de Cardinaux qui s'opposent les uns aux autres. C'était une situation vraiment dramatique.

+Marcel Lefebvre

*Oui, mais laquelle ? Nombreux sont les sacraments offerts aux fidèles pour être des moyens de sanctification. Dans un moment où la foi dans ces moyens a été clairement affaiblie, il suffit de voir ces bénitiers vidés à la demande des évêques, rappelons ici leur sens et leur usage.*

**Bénédition de l'eau les dimanches (eau bénite).** - Le dimanche étant le renouvellement hebdomadaire de la fête de Pâques, l'Eglise bénit l'eau avant la grand'messe pour rappeler aux fidèles qu'ils ont été purifiés par le baptême, qui les a fait participer à la résurrection de Jésus, et pour les rendre plus purs afin d'assister dignement au saint Sacrifice, qui est la célébration du mystère pascal.

Le prêtre procède à cette bénédiction de l'eau le dimanche en exorcisant le sel et en le bénissant : « Que l'esprit immonde avec sa malice et ses illusions s'éloigne des endroits où tu seras répandu, et que tout ce que tu auras touché soit préservé de toute souillure ». Puis il exorcise l'eau et la bénit : « Je t'exorcise afin que tu deviennes une eau pure et sainte, propre à détruire la puissance du démon. Que cette eau reçoive l'effet de la grâce divine pour préserver de toute souillure et éloigner les pièges secrets de l'ennemi ». Ensuite il mélange l'eau et le sel, et exprime ainsi les effets de l'eau bénite qui purifie les âmes, et les préserve de la corruption spirituelle en leur obtenant la grâce et en chassant le démon.

Avant de commencer la grand'messe, le célébrant fait l'aspersion avec cette eau bénite. Il jette de l'eau sur l'autel, pour en écarter les malins esprits et les empêcher de troubler par leurs suggestions les ministres qui y servent. Puis il asperge le clergé et le peuple, afin que l'Esprit-Saint accorde la pureté et la grâce qui sont nécessaires pour prendre part aux saints mystères. « Vous m'aspergerez, Seigneur, et je deviendrai plus blanc que la neige » (Ps. 50, 9). Au temps pascal, l'antienne *Vidi aquam* rappelle mieux encore le souvenir du baptême : « J'ai vu l'eau sortir du côté droit du temple, et tous ceux que cette eau a arrosés ont été sauvés » (Cf. Ezech. 47, 1, 9). Ce temple sacré, ouvert du côté droit, c'est le Cœur de Jésus transpercé et ouvert par la lance du soldat, et qui laissa couler du sang et de l'eau, emblèmes du sacrement de la régénération.

**Les bénitiers.** - L'eau bénite est mise à la porte des temples dans les bénitiers, qui sont parfois d'anciens fonts baptismaux. Les chrétiens emportent de cette eau dans leurs maisons et en mettent dans des bénitiers minuscules.

« Les curés, dit Mgr Joly de Choin, instruiront leurs peuples de la vertu de cette eau, fondée sur les prières de l'Eglise. Ils les exhorteront à faire en sorte d'en avoir toujours chez eux, pour en prendre en se levant, en se couchant, avant de commencer leurs prières, quand ils sont tentés, quand il fait quelque orage, et d'en jeter sur les malades, surtout lorsqu'ils sont proches de la mort, et sur les lieux où l'on a lieu de craindre la malignité des démons. Ils leur apprendront aussi l'esprit dans lequel il faut en user, c'est-à-dire en unissant leur intention à celle de l'Eglise, en s'en servant avec foi et componction ; avec foi, parce que cette eau n'opère que dépendamment de la foi de celui qui en use, jointe aux prières de l'Eglise ; avec componction, parce qu'on n'obtient point le pardon de ses péchés sans la douleur à laquelle cette eau nous excite, et dont elle nous obtient la grâce par les prières de l'Eglise. On jette aussi de l'eau bénite sur les corps morts, sur les tombeaux et dans les cimetières, afin d'obtenir de Dieu qu'ayant égard aux prières que l'Eglise a faites en la bénissant, il veuille purifier au plus tôt les âmes des fidèles qui sont morts en sa grâce, et leur accorder le soulagement des peines qu'elles souffrent en purgatoire.

« On aura soin qu'il y ait toujours de l'eau bénite dans les bénitiers, afin que les fidèles puissent en prendre en entrant dans l'église et en emporter dans leurs maisons ».

Que de fois, dans les maisons particulières, ou bien il n'y a pas de bénitiers, ou bien ils sont à sec et remplis de poussière !



Bénédition de l'étendard de sainte Jehanne d'Arc

# Rogations



19 mai 2020  
Maizières



En vue de la colline de Notre-Dame de Sion, les Rogations ont à nouveau pu inonder des bénédictions de Dieu les champs lorrains, et spécialement ceux de nos fidèles, la famille Didier Muller, dont une parcelle a reçu plus spécialement cette rosée céleste.

« *Ut hos agros benedicere digneris  
- Te rogamus, audi nos !* »

## Messes dominicales du prieuré

11h00	9h00 et 10h30	10h00	8h30	17h00 (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> dimanches)
<b>Chapelle du Sacré-Cœur</b> 65, rue du Maréchal Oudinot 54000 NANCY	<b>Chap. de la Nativité de ND</b> Domaine de Ladonchamps Rte de Thionville (D 953) 57140 WOIPPY	<b>Chap. de l'Annonciation</b> 22, avenue Irma Masson 52300 Joinville	<b>Chap. du Sacré-Cœur</b> 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL	<b>Eglise Saint Martin</b> 55160 Les Eparges

## Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque  
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY  
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V  
Clef RIB : 45  
Domiciliation : CL BDI ROUEN SDC  
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

